



LES VACANCES DE LA VIE

14bis Avenue Jean-Jacques Rousseau 95600 EAUBONNE
SIRET : 525 256 426 00038

Bonjour à vous tous,

Je ne pensais pas avoir besoin de reprendre contact avec vous si tôt mais les circonstances m'y obligent.

Parlons de notre voyage 2025.

Je devrais normalement faire parvenir à la Société qui organise ce voyage la somme de 6650.00€ à titre d'acompte non remboursable.

(Ce qui doit leur permettre de bloquer définitivement les hôtels et restaurants du séjour)

Quelle ne fut pas ma déconvenue lundi soir en m'apercevant qu'il n'y avait que 19 inscrits (dont 8 personnes du bureau, en comptant les conjoints).

Une situation qui, tous calculs faits, nous amènerait à un déficit de plus de 4000 €, en additionnant toutes les parties prenantes (Organisateur, restaurant du trajet "aller", coût du car Savac, Assurances, etc....)

Situation d'autant plus insupportable quand on pense à la somme de travail et d'investissement personnel que nécessite l'élaboration de ce genre de sortie.

Situation que je ne me résous pas à accepter.

On s'aperçoit depuis quelques années d'un désintérêt manifeste de votre part en ce qui concerne ce fameux voyage. (Et même aussi concernant certaines sorties)

Peut-être devrions nous supprimer cette option voyage de nos catalogue ???

En tout cas je me pose la question pour 2026.

Mais revenons à 2025.

Il est maintenant acquit que si, d'ici à jeudi 30 janvier prochain, nous n'atteignons pas les 30 participants, je me verrai obligé d'**annuler** ce voyage. Il est impossible dans l'état de nos finances de prendre le risque de perdre plus de 6500€.

Vous me voyez désolé d'être contraint de prendre ce genre de position, mais je n'ai pas le choix.

Vous avez la parole, demain et jeudi 30 prochain.

Cordialement.

Le Président

Gérard CHATENET